

# AOÛT SECOURS ALIMENTAIRE

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

SIRET : 422 239 541 00028 - NAF : 9499Z



## **Siège Social**

57, rue Bobillot  
75013 PARIS



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**



**SOFIDEEC  
BAKER TILLY**

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissaires aux Comptes  
138, bd Haussmann - 75008 PARIS  
Tél. 01.42.99.66.44 - Fax 01.42.89.31.63

*Société Anonyme au Capital de 1.400.000 Euros - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 6920Z*

Aux Adhérents  
de l'Association AOÛT  
**SECOURS ALIMENTAIRE**

\*\*\*\*\*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « **AOÛT SECOURS ALIMENTAIRE** », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III- VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

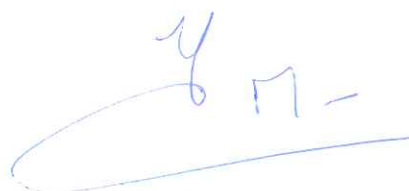
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 09 avril 2014

**Pour SOFIDEEC Baker Tilly**

Commissaire aux comptes  
Membre de la CRCC de Paris



**Jean-Yves MACE**

Expert-comptable  
Commissaire aux comptes, Associé  
Membre de la CRCC de Paris

**AOUT SECOURS ALIMENTAIRE**
**BILAN ACTIF**

31/12/2013			31/12/2012
BRUT	Amort. & Prov.	NET	NET

<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres Immobilisations corporelles	34 464	16 142	18 322	23 764
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>34 464</b>	<b>16 142</b>	<b>18 322</b>	<b>23 764</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Stocks et en-cours	1 732		1 732	1 934
<b>Créances d'exploitations</b>				
Autres créances	26 000		26 000	7 842
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	180 754		180 754	148 969
Charges constatées d'avance	4 045		4 045	3 700
<b>TOTAL (II)</b>	<b>212 531</b>	<b>0</b>	<b>212 531</b>	<b>162 445</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>246 995</b>	<b>16 142</b>	<b>230 852</b>	<b>186 209</b>

**AOUT SECOURS ALIMENTAIRE**

**BILAN PASSIF**

31/12/2013	31/12/2012
NET	NET

<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Réserve</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles	32 406	32 406
Report à nouveau	103 372	101 158
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		
(excédent ou déficit)	3 613	2 215
Subvention d'équipement		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>139 390</b>	<b>135 778</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	0	0
<b>TOTAL (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Fonds dédiés	14 800	12 800
<b>TOTAL (III)</b>	<b>14 800</b>	<b>12 800</b>
<b>DETTES</b>		
Dettes fiscales et sociales	198	3 793
Autres dettes	76 464	33 838
<b>COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>		
Produits constatés d'avance	0	0
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>76 662</b>	<b>37 631</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>230 852</b>	<b>186 209</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2013	31/12/2012
	TOTAL	TOTAL
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Production stockée		
Subventions d'exploitation	154 588	143 730
Fondation NOTRE DAME	75 000	80 000
Reprise sur provisions	3 569	
Autres produits	201 150	195 545
Dons affectés à projets	12 000	
Fonds dédiés	12 800	12 800
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATIONS (I)</b>	<b>459 107</b>	<b>432 075</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Variation de stocks de fournitures	202	405
Achats et charges externes	436 007	412 542
Dotation aux amortissements	6 526	6 481
Fonds dédiés	14 800	12 800
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATIONS (II)</b>	<b>457 536</b>	<b>432 228</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 572</b>	<b>-153</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers	2 058	2 273
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>2 058</b>	<b>2 273</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Charges financières		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>2 058</b>	<b>2 273</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>3 630</b>	<b>2 120</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		95
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	17	0
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-17</b>	<b>95</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>461 165</b>	<b>434 443</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)</b>	<b>457 553</b>	<b>432 228</b>
<b>5 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>3 613</b>	<b>2 215</b>

# **Association Août-Secours-Alimentaire**

## **Annexe aux comptes annuels** **au 31 décembre 2013**

### **I Principes comptables et méthodes de base**

1. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été établis conformément aux dispositions du Plan comptable du Conseil national de la vie associative, établis dans un contexte de continuité de l'exploitation.
2. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques, hors valeurs mobilières de placement valorisées au prix unitaire moyen pondéré.
3. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

### **II Détail du projet associatif et de son financement**

L'association Août Secours Alimentaire a pour objet de distribuer des produits alimentaires aux personnes les plus démunies en Région Ile de France. Cette action se fait en coordination avec les autres associations sœurs et toute association jugée utile pour son fonctionnement ou son financement.

En 2013, un nouveau centre a été ouvert à Créteil. 35.460 "équivalent-repas" y ont été distribués au cours de l'été.

A Paris, 476.961 "équivalent repas" ont été distribués dans les 4 centres, en légère augmentation par rapport à 2012, en raison d'une fréquentation d'un plus grand nombre de personnes seules.

Le nombre d' "équivalent-repas" distribués à Colombes a été de 64.376 et à Pantin de 47.585, chiffres équivalents à ceux de 2012.

Le coût d'un équivalent-repas a été de 0,71 €.

## PARIS

Au titre de l'exercice 2013, le financement de l'association a été assuré :

• Par une subvention de la Ville de Paris	80 000,00 €
• Par la Mairie du XVe	1 000,00 €
• Par les Subvention d'ETAT DRIHL	20 000,00 €
• Par les cotisations des membres actifs	50,00 €
• Par le don de la Fondation Notre Dame	75 000,00 €
• Par des autres dons privés	170 870,78 €
• Par des intérêts sur livret association	2 058,09 €
• Par autres produits	23,92 €
	-----
	<b>349 002,79€</b>

## COLOMBES

Au titre de l'exercice 2013, l'opération de Colombes a reçu des financements propres soit :

• Par une subvention Conseil Régional	6 000,00 €
• Par les Subvention d'ETAT DRIHL	10 000,00 €
• Par une subvention de la Mairie de Colombes	3 088,00 €
• Par un don de St Geneviève	10 000,00 €
• Par des dons privés	12 360,02 €
	-----
	<b>41 448,02 €</b>

## PANTIN

Au titre de 2013, l'opération de Pantin a reçu des financements propres, soit :

• Par une subvention du Conseil Régional de	11 000 ,00 €
• Par une subvention Départementale CG	2 000,00 €
• Par les Subvention d'ETAT DRILH	4 000,00 €
• Par une subvention de la mairie des LILAS	1 000,00 €
• Par la mairie de Pantin	3 000,00 €
• Par mairie de Pré st Gervais	1 000,00 €
• Par des dons privés	5 500,51 €
	-----
	<b>27 500,51 €</b>



## CRETEIL

Au titre de 2013, l'opération de Créteil a reçu également des financements propres, soit :

• Par une subvention du Conseil Régional de	8 000,00 €
• Par une subvention de la commune de Saint Mandé	1 500,00 €
• Par une subvention de la commune de Saint Maur des Fossés	1 000,00 €
• Par la mairie de Villiers sur Marne	1 000,00 €
• Par mairie de Ceteil	1 000,00 €
• Par des dons privés	2 945,00 €
• Engagements sur fonds dédiés	10 000,00€
	-----
	<b>25 445,00 €</b>

### Les résultats comptables dégagés en 2013 par les centres :

Paris et la Tour Saint Jacques :	excédent de	3 009,00 €
Colombes :	excédent de	277,64 €
Pantin :	excédent de	156,07 €
Créteil :	excédent de	169,88 €

Soit un résultat global pour l'association de **3 612,59 €**

## III Notes sur les comptes

### Note 1 Immobilisations et amortissements

#### a) Immobilisations corporelles

<u>Immobilisations brutes</u>	<u>31/12/12</u>	<u>Acquisition</u>	<u>Diminution</u>	<u>31/12/13</u>
Matériel de transport	33 380,26			33 380,26
Mobilier		1 083,83		1 083,83
<b>Total</b>	<b>33 380,26</b>	<b>1 083,83</b>		<b>34 464,09</b>

<u>Amortissements / Provisions</u>	<u>31/12/12</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>	<u>31/12/13</u>
Matériel de transport	9 616,21	6 481,10		16 097,31
Mobilier		45,16		45,16
<b>Total</b>	<b>9 616,21</b>	<b>6 526,26</b>		<b>16 142,47</b>

Au 31-12-2013, un stock de sachets a été conservé pour l'opération de l'opération 2014 et chiffré pour un montant de 1 732 €.

**Note 2      Comptes de régularisation**

Le bilan comprend les postes suivants :

	<u>31/12/13</u>
<b><u>Charges constatées d'avance</u></b>	
Assurances (resp civile et assurance auto)	<b>4 044,61</b>
<b><u>Charges à payer Fournisseurs</u></b>	<b>39 510,00</b>
Provision honoraires Cac 2013	1 350,00
Banque Alimentaire 2013	32 160,00
Regain solde personnel détaché	6 000 ,00
<b><u>Solde du aux fournisseurs</u></b>	<b>511,92</b>
Andes	82,40
Le Cercle Vert	413,43
Blanche de LASA	51,67
Eau de Paris	7,07
TRIPARTIE SARL	83,35
La Moulinoise acompte pain	-126,00

**Note 3      Echéance des créances et des dettes**

	<u>Montant brut</u>	<u>Echéances moins d' 1 an</u>
<b><u>Créances de l'actif circulant</u></b>		
Subvention du Conseil Régional	25 000,00	25 000,00
Subvention de la mairie des Lilas	1 000,00	1 000,00
	-----	-----
	<b>26 000,00</b>	<b>26 000,00</b>
<b><u>Autres Dettes</u></b>		
Charges à payer Fournisseurs	39 510 ,00	39 510,00
Dettes Fournisseurs	511,92	511,92
Dette Alliance Pour La Vie	17 458,38	17 458,38
Dette Regain	18 983,39	18 983,39
Impôts à payer	197,64	197,64
	-----	-----
	<b>76 661,33</b>	<b>76 661,33</b>

**Note 4**      **Variations des fonds propres**

Fonds propres au 31 décembre 2012	<b>135 778</b>
Subvention d'équipement	
Résultat de l'exercice 2013	3 613
Fonds propres au 31 décembre 2013	<b>139 390</b>

**Note 5**      **Rémunérations allouées aux dirigeants**

Néant

**Note 6**      **Effectif**

Plus de personnel salarié directement par l'association Août Secours Alimentaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Les prestations correspondantes sont facturées par l'employeur P'ESAT REGAIN PARIS au compte : «6214.. Personnel détaché CS» pour 36 682,15€

Par l'Association Alliance pour la vie pour le personnel administratif 16 441€  
et la comptabilité 1000€ : « 6214..Personnel détaché administratif »